



Distr.: GÉNÉRALE

GC.10/7

IDB.27/22

9 juillet 2003

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Conférence générale

Dixième session

Vienne, 1^{er}-5 décembre 2003

Conseil du développement industriel

Vingt-septième session

Vienne, 26-28 août 2003

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

CENTRE INTERNATIONAL POUR LA SCIENCE ET LA HAUTE TECHNOLOGIE

Rapport du Directeur général

Le présent document met en évidence la synergie des activités du Centre international pour la science et la haute technologie et du programme de travail de l'ONUDI et la pertinence de ces activités pour ledit programme, en application de la résolution GC.9/Res.4 de la Conférence générale.

Introduction

1. En adoptant, à sa neuvième session, la résolution GC.9/Res.4, la Conférence générale a notamment reconnu que le principal objectif pour lequel le Centre international pour la science et la haute technologie avait été créé, – à savoir appuyer et promouvoir le développement, la sélection, le transfert et l'exploitation de technologies en faveur des pays en développement et des pays à économie en transition – restait pertinent et valable. Elle a par ailleurs prié le Directeur général de présenter un rapport mettant en évidence la synergie des activités du Centre et du programme de travail de l'ONUDI et la pertinence de ces activités pour ledit programme. Le présent document fait suite à cette demande et contient des informations sur d'autres faits récents se rapportant au sujet.

I. PERTINENCE DES ACTIVITÉS DU CENTRE INTERNATIONAL POUR LA SCIENCE ET LA HAUTE TECHNOLOGIE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONUDI

2. Depuis la neuvième session de la Conférence générale, en décembre 2001, les programmes et activités du Centre ont été progressivement aménagés et axés sur les programmes prioritaires de l'ONUDI. Le Centre fait office de service spécialisé, qui fournit des conseils techniques spécifiques dans des secteurs précis et mène des activités en rapport avec les principaux programmes de l'ONUDI.

3. En 2001 et 2002, le Centre et les services pertinents de l'ONUDI se sont mis d'accord sur les programmes du Centre dès la phase préparatoire. Cette manière de procéder a créé une synergie dans la mise en œuvre des programmes du Centre et de ceux de l'ONUDI. Cela est particulièrement manifeste dans deux domaines d'activité du Centre: la chimie pure et appliquée, et les sciences et techniques de la Terre, de l'environnement et de la mer. De fait, les programmes mis en œuvre dans ces deux domaines l'ont été en étroite collaboration avec le Service de la production non polluante et de la gestion de l'environnement et avec plusieurs bureaux extérieurs de l'ONUDI. Récemment, la coopération et la coordination avec les services de l'Organisation se sont également renforcées dans le domaine de la haute technologie et des nouveaux matériaux. Une liste présentant quelques exemples d'initiatives et de projets lancés avec succès dans ces trois domaines figure en annexe au présent document.

4. Ces derniers mois, le Centre a mis en œuvre, en coordination avec le Service de la promotion industrielle et de la technologie de l'ONUDI, des programmes portant sur la gestion de la technologie et les alliances entre entreprises. Il a en outre financé le programme de prévision technologique pour les pays d'Amérique latine que coordonne l'Organisation et dans le cadre duquel il a participé à l'exécution de la composante consacrée à la plate-forme d'informations sur la prévision technologique. En 2003, l'ONUDI et le

Centre ont formulé de manière coordonnée un programme conjoint de prévision technologique afin d'améliorer l'efficacité de leurs activités.

5. Une partie importante de leur stratégie commune a été axée sur la promotion de projets, la sensibilisation et le renforcement des capacités, le Centre organisant à cet effet des stages de formation, des ateliers et des réunions d'experts. En 2001-2002, plus de 90 manifestations ont été organisées dans le monde entier, attirant plus de 4 000 participants (spécialistes, ingénieurs) de plus de 90 pays en développement et pays à économie en transition. Ces manifestations ont également permis de promouvoir des initiatives communes en étroite coopération avec les bureaux extérieurs de l'ONUDI (en Chine, en Indonésie et en Thaïlande, par exemple).

II. FAITS RÉCENTS

6. En 2002, le Centre a commencé à renforcer sa stratégie axée sur les projets en se concentrant sur l'élaboration et la promotion de projets de dimension internationale.

7. En étroite coopération avec la Mission permanente de l'Italie, le Centre a organisé à Trieste (Italie), en septembre 2002, une conférence en vue de présenter en détail et de promouvoir le programme qu'il met actuellement au point. Plus de 50 représentants permanents, ainsi que le Directeur général de l'ONUDI, y ont assisté. La nouvelle stratégie axée sur les projets qui a été présentée à cette occasion a reçu le soutien du Directeur général et des représentants permanents. Elle a aussi été appuyée par le Ministre italien des affaires étrangères et le Directeur général de l'ONUDI lors d'une rencontre bilatérale tenue en février 2003.

8. Une série de projets proposés récemment sont en passe d'être lancés, dont certains sont déjà financés. L'un d'eux porte sur les nouvelles techniques catalytiques de traitement des eaux usées provenant de la production agroalimentaire et industrielle dans les pays méditerranéens.

9. Plusieurs pays en développement ont demandé au Centre des projets visant la mise en place de centres d'excellence technologiques, faisant une large place aux programmes prioritaires du pays et entrant dans le cadre des programmes intégrés de l'ONUDI. L'élaboration de projets d'établissement de tels centres en Équateur, aux Philippines, au Sénégal et en Slovaquie est déjà bien avancée.

III. STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

10. Afin de renforcer sa nouvelle stratégie axée sur les projets, et pour s'aligner sur les autres centres internationaux implantés en Italie, le Centre souhaite, comme le Gouvernement italien l'a proposé, se doter d'une structure institutionnelle améliorée grâce à l'adoption d'un nouveau statut et d'un accord de siège entre l'ONUDI et le Gouvernement italien. Un nouveau statut, sur le modèle de ceux des autres centres des Nations Unies, favoriserait une plus grande complémentarité avec l'ONUDI tout en permettant au Centre de mieux atteindre ses objectifs et de s'acquitter plus efficacement de ses fonctions. Un projet de statut est actuellement en discussion; il sera présenté aux États Membres pour examen.

IV. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL

11. Le Conseil souhaitera sans doute prendre note des informations contenues dans le présent document.

Annexe

QUELQUES EXEMPLES DE COOPÉRATION ENTRE LE CENTRE INTERNATIONAL POUR LA SCIENCE ET LA HAUTE TECHNOLOGIE ET L'ONU

Chimie pure et appliquée

1. Une étude des techniques de destruction des polluants organiques persistants et des diphényles polychlorés réalisée par le Centre a permis à l'ONU de lancer et d'exécuter avec succès des projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) portant sur des études de démonstration relatives aux techniques de destruction des polluants organiques persistants;
2. Diverses études sur les technologies naissantes réalisées par le Centre ont été mises à profit par l'ONU dans le cadre d'initiatives et de projets importants, en particulier pour la promotion du Programme des centres nationaux pour une production plus propre;
3. L'ONU a récemment tiré parti d'une étude du Centre sur les techniques de régénération des hydrocarbures dans le cadre de projets sur la réhabilitation de sites pollués par les hydrocarbures;
4. Des études sur les produits en plastique biodégradable et les techniques connexes et sur les techniques de nettoyage de sites pollués ont été réalisées en coopération avec le Service de la production non polluante et de la gestion de l'environnement (ONU).

Sciences et techniques de la Terre, de l'environnement et de la mer

1. Formation de responsables algériens et d'ingénieurs soudanais aux questions relatives à l'environnement dans le cadre de projets de l'ONU;
2. Apport d'un appui aux centres nationaux pour une production plus propre en vue d'améliorer la viabilité des procédés industriels et des techniques de production plus propre utilisant des systèmes perfectionnés d'aide à la décision;
3. Appui scientifique dans le domaine des systèmes d'information géographique pour le programme intégré

de gestion des zones côtières du projet de l'ONU sur le grand écosystème marin du golfe de Guinée;

4. Appui scientifique dans le domaine des plantes médicinales et aromatiques pour le projet de l'ONU consacré au redressement du secteur industriel argentin au moyen d'un programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises, en particulier d'une stratégie sectorielle d'accès aux marchés et de facilitation du commerce.

Hautes technologies et nouveaux matériaux

1. Appui scientifique mutuel pour la mise en œuvre d'activités relatives aux nouveaux matériaux employés dans les domaines de la construction d'habitations bon marché, de l'énergie solaire photovoltaïque et des télécommunications;
2. Exécution conjointe d'un programme régional de haute technologie en vue d'améliorer la productivité électronique et la qualité dans les nouveaux États indépendants (NEI) et en Europe centrale et orientale;
3. Aide et appui technique au Gouvernement ougandais pour la mise en place d'une infrastructure de données spatiales.

Gestion des technologies et domaines connexes

1. Sénégal: Création d'un centre CIS/ONU à Dakar – L'assistance technique du CIS a été demandée par le Sénégal; le descriptif de projet a été approuvé par le partenaire sénégalais et le bureau extérieur de l'ONU. Le projet fait partie de la phase II du programme intégré de l'ONU.
2. Slovaquie – L'assistance technique du CIS a été demandée par le Ministère de l'environnement à l'appui d'un projet de création d'un centre sur les technologies viables qui servirait de point de contact pour les pays d'Europe centrale et orientale.